Approbation du budget 2011

En séances des 20 et 21 décembre 2010, le Conseil général a approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune et des Services industriels après avoir apporté les modifications suivantes :

I. Au budget de fonctionnement

La rubrique 110.318.15 "Frais judiciaires et d'expertises" est diminuée de Fr. 100'000,-- et passe de Fr. 250'000,-- à Fr. 150'000,--.

A la suite de cette modification, le budget de fonctionnement présente les chiffres définitifs suivants :

Total des produits	Fr.	214'545'185.00
Total des charges	Fr.	216'722'728.00
Excédent des charges	**Fr.**	**2'177'543.00**

II. Budget des investissements

L'objet 621.500.04 "Aménagement d'un parc public au lieu dit "Maggenberg" passe de la catégorie II à la catégorie III.

A la suite de cette modification, le budget d'investissements présente les chiffres définitifs suivants :

Catégorie I	Fr.	16'837'000.00
Catégorie II	Fr.	9'590'000.00
Catégorie III	Fr.	8'190'000.00
Totaux	**Fr.**	**34'617'000.00**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :

Pierre-Alain Clément

La Secrétaire de Ville :

Catherine Agustoni